

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion plénière du 02 octobre 2020

Président : DURANTE MALVY, Fabien

Présents : LOCUTURA, Amira – ZAMO, Jean-Pierre – MARTY, Romain – LARUELLE, Jean-Marc – FABRE, Pierre – MANI, Mohamed – COSTE, Frédéric – MOCHE, François –

Excusés : JORGE, Joseph – LIGONNET, Raymond – VILAIN, Gregory

PROMPT RETABLISSEMENT

En ouverture de cette réunion, le Président souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres qui en ce début de saison rencontrent des problèmes physiques ainsi qu'à M. JORGE, Joseph qui doit observer quelques jours de repos.

REUSSITE EXAMEN FEDERAL

La CDA tient à féliciter Rémi FABRE qui vient d'être reçu à l'examen théorique d'arbitre FFU2 en terminant major de sa promotion sur 16 candidats. Seulement 8 candidats ont été admis.

A noter également que l'ensemble des arbitres Audois qui évoluent en Fédération et en Ligue ont satisfait aux différents tests ce qui leur permet de se projeter sereinement vers la suite de la saison.

FORMATION ARBITRES SENIORS ET JEUNES

Rappel : La formation initiale des arbitres doit exclusivement passer par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) basé à CASTELMAUROUX.

Toutes les explications seront apportées sur les sites Web du District de l'Aude et de la Ligue Occitanie Rubrique « Formations »

Même si la CDA n'a plus que d'obligations majeures en matière d'inscription, nous continuons notre travail d'accompagnement à la compréhension des impacts de la formation initiale et restons à la disposition des potentiels stagiaires ou des parents afin d'apporter des explications complémentaires.

FORMATION UNIQUE DERNIER TRIMESTRE 2020 :

Elle se déroulera en stage bloqué de trois jours du lundi 28 octobre 2020 (8h) au mercredi 30 octobre 2020 (18h) inclus (période de vacances scolaires).

Tous les stagiaires sont concernés, jeunes et séniors. Sont considérés comme séniors, les stagiaires/arbitres âgés de 23 ans et plus au 1^{er} janvier 2020.

RAPPEL : Les « très jeunes arbitres » âgés de 13 à 15 ans seront rattachés à leur club mais ne les couvriront pas au vu du statut de l'arbitrage.

Une formation complémentaire de 3 jours espacés dans les locaux du District n'est pas à exclure d'ici la fin de la période de couverture (31 janvier 2021).

SUIVI DES STAGES DE DEBUT DE SAISON

STAGE SENIORS A PORT LEUCATE :

Ce stage a été suivi par 85 % de l'effectif. Après la longue période d'interruption liée à la pandémie, chacun a pu apprécier ce moment de retrouvailles. Les différentes interventions ont permis de faire le point sur l'activité de la CDA et de lancer officiellement la saison 2020/2021 avec les nouvelles directives.

A noter que seulement deux arbitres n'ont pas encore effectué le test physique pour cause de blessures. Ils seront convoqués à une session de rattrapage avant le 31 octobre.

STAGE JEUNES A CAPENDU :

Contrairement aux seniors, seulement 60 % de l'effectif était présent. Ce pourcentage reste quand même satisfaisant au vu des autres saisons et en raison des renouvellements tardifs qui ont pour effet de freiner la mise en place de la nouvelle saison.

COURRIERS RECUS

En ce début de saison, la CDA a reçu trois courriers de clubs faisant état de la très bonne prestation des officiels.

SOLLICITATION DISTRICTS LIMITROPHES

Actuellement de District de l'Aude compte 117 arbitres évoluant en catégorie seniors et jeunes.

Les Districts de l'Ariège et des Pyrénées Orientales ne disposant pas d'un effectif aussi important ont sollicité la CDA pour d'éventuels envois d'arbitres en cas de disponibilités. Dossier à l'étude.

SECTION FEMININES

Amira LOCUTURA référente féminines fait un tour d'horizon sur l'effectif qui à ce jour est de l'ordre de 10 % sur l'ensemble de l'effectif Audois.

Elle note qu'actuellement 12 arbitres ont renouvelé sur les 16 que comptait la saison précédente.

SANCTIONS

- 3 jeunes arbitres sont suspendus pour absences répétées aux convocations (stage, tests et matchs). Ne répondant pas aux sollicitations, ils seront reçus lors de la prochaine réunion plénière
- 1 arbitre sénior est sanctionné d'un WE de non-désignation pour déconvocation le jour du match sans justificatif
- 2 arbitres séniors sont sanctionnés d'un avertissement pour irrégularités administratives

MISE A L'HONNEUR LORS DE L'AG DU DISTRICT

A la demande du Président du District, la CDA propose comme récipiendaire :
CARTEAU, Céline - LIGONNET, Raymond – BARREAU, Luc

RAPPELS

- Les rapports disciplinaires doivent être transmis dans les 48h suivant la rencontre
- Tous les signataires de la FMI sont invités à bien prendre connaissance de tous les faits de match avant de procéder à la signature
- La CDA organise deux entraînements par semaine les mardis et jeudis à la Plaine Mayrevieille à partir de 19h15. Les arbitres désirant travailler tous les aspects athlétiques et techniques liés à la fonction sont invités à rejoindre le groupe.

Le Président de la commission